



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4950

Attribution de subventions d'équipement pour un montant global de 100 000 euros à des structures de création et de diffusion artistique - Enveloppe lieux de spectacles et autres lieux culturels - Approbation de conventions d'application entre la Ville de Lyon et diverses associations

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 SEPTEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 SEPTEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 30 SEPTEMBRE 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 3 OCTOBRE 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme AIT MATEN (pouvoir à M. KISMOUNE), Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme HOBERT), M. CUCHERAT (pouvoir à M. SECHERESSE), Mme FRIH (pouvoir à Mme HAJRI), Mme BLEY (pouvoir à M. GIORDANO), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. TOURAIN (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), M. REMY, M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2019/4950 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT POUR UN MONTANT GLOBAL DE 100 000 EUROS A DES STRUCTURES DE CREATION ET DE DIFFUSION ARTISTIQUE - ENVELOPPE LIEUX DE SPECTACLES ET AUTRES LIEUX CULTURELS - APPROBATION DE CONVENTIONS D'APPLICATION ENTRE LA VILLE DE LYON ET DIVERSES ASSOCIATIONS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 10 septembre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la ville de Lyon qui comprend le projet « Subventions enveloppe d'accompagnement des initiatives locales culturelles ».

Une ligne budgétaire intitulée "lieux culturels" permet d'allouer des subventions d'équipement aux structures culturelles lyonnaises réparties sur l'ensemble du territoire de la ville, dans l'objectif d'améliorer les conditions de travail des équipes administratives, des artistes et des techniciens et les conditions d'accueil du public tout en favorisant le développement d'activités culturelles de proximité sur l'ensemble du territoire lyonnais.

En effet, la réflexion engagée à partir de l'existant a permis de constater que les équipements dont disposent ces structures nécessitent souvent des travaux de rénovation et, pour certains, de remise aux normes actuelles de sécurité.

Par ailleurs, leur matériel scénique et bureautique est parfois obsolète, insuffisant et inadapté aux techniques d'aujourd'hui. Les aider à moderniser leurs équipements tout en favorisant l'accès à la culture pour le plus grand nombre, présente un intérêt communal certain.

En 2019, 48 lieux et compagnies œuvrant dans les domaines de l'audiovisuel, des arts visuels, de la danse, de la musique, du théâtre ont sollicité la Ville, au titre de l'équipement.

Dans le cadre de la présente délibération, il vous est proposé de soutenir 16 associations pour un montant total de 100 000 €

I- Secteur arts visuels :

Association La Salle de bains - 1 rue Vitet, Lyon 1^{er}

Créée en 1998, l'association La Salle de bains travaille entre deux pôles : celui d'une prospection active, en France comme à l'étranger et celui de la collaboration avec des figures artistiques de renommée internationale.

Les activités de La Salle de bains reposent sur la production d'œuvres, d'expositions, d'éditions d'artistes contemporains nationaux et internationaux et d'évènements liés à la programmation annuelle du lieu.

Installée au 1 rue Vitet dans le 1^{er} arrondissement, elle est dirigée par une équipe bénévole, active dans le domaine de la culture et des arts visuels.

La Salle de bains propose un programme structuré autour de projets monographiques qui accueillent 3 artistes par an. A chaque saison, sur une période de trois à cinq mois successifs, un artiste est invité à réaliser une exposition en trois séquences successives, 3 rendez-vous donnés au public qui se déploient dans le temps et dans différents espaces de la ville de Lyon. En 2019, les artistes Camila Oliveira Fairlough, Koenraad Dedobbeleer et Lucy McKenzie sont programmés.

La Salle de bains reste un lieu de référence sur l'art contemporain au niveau national.

L'association sollicite la Ville de Lyon en investissement pour l'achat de matériel bureautique, ainsi que des petits travaux en électricité dans la réserve.

Sur un budget prévisionnel de 4 843€ il est proposé d'apporter un soutien financier de 2 000 € à cette association.

Pour mémoire, une subvention de fonctionnement de 20 000 € a été votée lors du Conseil municipal du 25 mars 2019.

Pour information, pas de demande de subvention d'investissement en 2018

Subvention proposée : 2 000 €

La BF 15 - 11 quai de la Pêcherie, Lyon 1^{er}

Association de diffusion de l'art contemporain, la BF15 est un centre d'art qui met en avant la réflexion, la création, la recherche artistique et l'expérimentation. Elle suggère aux artistes d'investir l'espace dans sa globalité ou dans ses spécificités ; sa mission consiste à soutenir la création à travers la production d'œuvres originales et à aider les artistes pour mener à bien leur projet. Souvent, les expositions à la BF15 sont des premières expositions personnelles.

Installée en 2007 au 11 quai de la Pêcherie, la galerie propose cinq expositions avec une programmation 2019 qui se déploie autour des notions d'intimité et d'immensité, de censure et de liberté, celles de création en fonction des contextes politiques artistiques mais aussi sociétaux. Ceci, autour d'évènements forts tels que la saison France-Roumanie, Conversations Lyon-Montréal, la Biennale d'art contemporain.

L'association souhaite acquérir du matériel informatique et refondre son site internet.

Sur un budget prévisionnel de 13 950 € il est proposé d'apporter un soutien financier de 4 000 € à cette association.

Pour mémoire, une subvention de fonctionnement de 57 000 € a été votée au conseil municipal du 25 mars.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Pour information, pas de demande de subvention d'investissement en 2018

Subvention proposée : 4 000 €

II- Secteur danse :

Association Désoblique - Le Croiseur - 4, rue Croix-Barret, Lyon 7^e

Le Centre de Formation Danse Désoblique a été créée en 2007 par Blandine Martel-Basile, danseuse et chorégraphe. Installée depuis juillet 2017, 4 rue Croix Barret à Lyon 7^{ème} dans le lieu culturel, Le Croiseur.

Au sein du Croiseur, salle dédiée à la danse, l'association Désoblique reprend les missions de Scène découvertes en termes de programmation et d'accompagnement des compagnies de danse émergentes lyonnaises, menées auparavant par l'association Scène 7. La programmation est ouverte à toutes les danses et accessible à tous publics. Une politique de communication large auprès des réseaux danse et des programmeurs est développée.

L'association souhaite réaliser des travaux d'aménagement de la salle de spectacle pour un meilleur accueil du public et des compagnies. L'investissement portera sur de l'équipement son, des draperies pour les rideaux fonds de scène/coulisses ainsi que du tissu pour recouvrir les fauteuils. Sur un budget prévisionnel de 11 540 €, il est proposé d'apporter un soutien financier de 6 000 € à cette association.

Pour mémoire, une subvention de fonctionnement de 40 000 € a été votée au Conseil municipal du 25 mars 2019.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Pour information, pas de demande de subvention d'investissement en 2018

Subvention proposée : 6 000 €

Compagnie Michel Hallet Eghayan - 65-73, rue du Bourbonnais, Lyon 9^e

La compagnie Hallet Eghayan, créée par le danseur et chorégraphe Michel Hallet Eghayan a fêté ses 40 ans en 2017. Elle développe ses activités autour de trois axes de travail (création chorégraphique, formation et éducation artistique) dans un studio dénommé « Les Echappées Belles » situé rue du bourbonnais à Lyon 9^e.

En 2019, la compagnie a réalisé sa centième création nommée *Un rameau sortira* spectacle pour six danseurs commandé par le musée Saint Antoine de l'Abbaye autour de la diffusion des savoirs et des connaissances médicales développées par l'Ordre des Antonins d'Orient et d'Occident.

Le studio Les Echappées Belles est un lieu ouvert qui accueille chaque saison d'autres équipes artistiques pour des résidences (trois par saison), des temps d'accueil et de mise à disposition du studio (une dizaine par saison). Il est également occupé toute l'année par une formation à destination des amateurs (une centaine d'élèves chaque année), et une formation professionnelle « Classe de compagnie » (douze danseurs étudiants).

Afin de permettre l'accueil du public et des compagnies dans de bonnes conditions, l'association souhaite transformer le parc de projecteurs du théâtre-studio pour du matériel de type led et faire l'acquisition d'un défibrillateur. Sur un budget prévisionnel de 19 000 € il est proposé d'apporter un soutien financier de 5 000 € à cette association.

Pour mémoire, une subvention de fonctionnement de 60 000 € a été votée au Conseil municipal du 21 janvier 2019.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Pour information, pas de demande de subvention d'investissement en 2018

Subvention proposée : 5 000 €

III- Secteur théâtre :

Compagnie Le Fanal -33, place Bossuet, Lyon 6^e

Le Fanal a été créé il y a 20 ans par le comédien et metteur en scène Pierre Desmaret. La compagnie défend depuis lors le principe d'une « lumière théâtrale présente et proche », souvent hors les murs, dans des espaces urbains ou ruraux éloignés de la diffusion culturelle. Son ambition est de travailler au plus près des publics pour faire vivre un théâtre citoyen. Son répertoire de spectacles a été ainsi construit dans des expressions scéniques diverses, avec des constantes telle la participation des spectateurs.

La compagnie a investi dans un chapiteau-théâtre de 100 places, permettant à la compagnie d'élaborer de nouveaux projets artistiques. Depuis 2017, le chapiteau est installé rue Félix Mangini dans le Quartier de l'Industrie à Vaise. Un nouveau site d'implantation est envisagé – toujours dans le 9^{ème} – dans les mois à venir.

La saison 2018-2019 voit la création de *Monsieur Bonhomme et les incendiaires* sous le chapiteau. Cette saison encore, l'équipe propose un travail avec les établissements scolaires pendant la semaine contre le racisme avec son Bestiaire citoyen, orienté autour de l'homophobie. Le Festival Social Palace a été également reconduit en juin 2019 avec le Lavoir Public.

L'association sollicite la Ville pour une aide en équipement sur l'exercice 2019 afin d'assurer la réfection des bâches du chapiteau, la réfection de la ligne électrique et le compteur de sécurité, l'achat d'extincteurs et un contrôle de la structure.

Sur un budget prévisionnel de 12 500 €, il est proposé d'apporter un soutien financier de 4000 € à cette association.

Pour mémoire, une subvention de fonctionnement de 4 000 € a été votée au Conseil municipal du 1^{er} juillet 2019.

Pour information, subvention d'investissement reçue au titre de l'année 2018 = 0 €

Subvention proposée : 4 000 €

Le Nid de Poule – 17, rue Royale, Lyon 1^{er}

Créé en janvier 2017, le Nid de Poule accueille des artistes pour les aider à grandir. Les trois porteurs de projets se sont réunis au sein d'une société coopérative et participative (SCOP) autour de deux objectifs : rassembler théâtre, concert, stand-up et impro... et présenter des expositions. Le lieu souhaite attirer des spectateurs de tous horizons dans la découverte de talents pluridisciplinaires et essentiellement lyonnais.

Le Nid de Poule accueille une programmation de théâtre du mardi au jeudi, du stand-up et de l'impro pour les vendredis, tandis que les samedis seront dédiés à la musique. Enfin, le dimanche est l'occasion de projets plus ponctuels : inauguration d'expositions, projets

avec des artistes présents à l’affiche... Le lieu propose des tarifs au choix du spectateur à la sortie du spectacle.

En parallèle, le lieu met à disposition un espace de 20m² en coworking.

Le Nid de Poule revendique l’accueil d’un théâtre de rue. Il est membre du conseil d’administration de la Fédération des Arts de la Rue et souhaite mettre en avant cette création à travers un festival qui s’est tenu de mai à juillet 2019 dans l’Amphithéâtre des Trois Gaules.

L’association sollicite la Ville pour une aide en équipement sur l’exercice 2019 afin d’installer une climatisation pour le bien être des artistes et du public.

Sur un budget prévisionnel de 7 215 € il est proposé d’apporter un soutien financier de 2 000 € à cette association.

Pour information, pas de demande de subvention d’investissement en 2018

Subvention proposée : 2 000 €

La Friche Lamartine - 28-30, rue Lamartine, Lyon 3^e

La Friche artistique Lamartine est un lieu pluridisciplinaire qui dispose d’une surface de 3 500 m², divisée en 54 espaces distincts et accueille environ 100 équipes artistiques. Les pratiques hébergées touchent aussi bien les arts visuels et sonores que le spectacle vivant et l’artisanat. Le projet comprend un « éco-comptoir de matière », le Frich’Market.

L’économie de la friche s’appuie sur un autofinancement solide, généré par les cotisations des membres et la vente de produits lors d’évènements publics. Elle repose également sur le principe de la réciprocité et de l’échange et la mise en commun de moyens, indispensables à l’émergence de nouveaux projets.

En octobre 2018, la Friche Lamartine comptait 230 adhérents permanents, fréquentant la Friche régulièrement, et 720 adhérents temporaires, utilisant les locaux de la Friche pour un ou plusieurs chantiers temporaires dans la limite de 30 jours par an. L’association est représentée par un collège décisionnaire de 8 personnes. 180 bénévoles se mobilisent pour le projet.

En 2018, la Friche Lamartine a été fréquentée par 1 410 personnes dont 800 artistes bénéficiant des ateliers et ressources, 500 personnes fréquentant la Frich’Market, 32 personnes en formation arts plastiques, 4 artistes en résidence (Atelier 17), 35 étudiants, et 39 professionnels ayant participé à Made in Friche.

L’année 2019 est marquée par la relocalisation de la Friche sur deux sites : Tissot et la Robinetterie dans les 3^e et 9^e arrondissements ; les projets évolueront en fonction de ce déménagement.

Dans le cadre de son relogement, l’association souhaite effectuer des travaux de finition et d’aménagement : isolation des deux plateaux spectacle vivant du site Tissot, achat de points thermiques sur chaque site, équipement scénique, containers de stockage...

Sur un budget prévisionnel de 145 600 € il est proposé d’apporter un soutien financier de 15 000 € à cette association. La Région et la Métropole sont sollicitées également.

Pour information, pas de demande de subvention d’investissement en 2018

Subvention proposée : 15 000 €

Le Carré 30 – 12, rue Pizay, Lyon 1^{er}

Le Carré 30 est une association fondée en 1996. Depuis plus de 20 ans les équipes successives de gestion du Carré 30 programment des spectacles de théâtre, de poésie, de musique... Ce petit lieu (40 places) situé dans le quartier des Terreaux programme les créations de compagnies lyonnaises souvent émergentes. Il anime régulièrement des cafés à thème (poétiques et philosophiques), participe au Magnifique Printemps, et propose des ateliers théâtre, pour enfants, adolescents et adultes.

Sur la saison 2018-2019 : 46 spectacles de compagnies régionales.

L'association sollicite la Ville pour une aide en équipement sur l'exercice 2019 afin d'assurer les travaux d'aménagement et de réfection de la salle de spectacles : revêtement sol, parquet du plateau, gradins, installation d'une mezzanine pour les régies techniques.

Sur un budget prévisionnel de 18 884 € il est proposé d'apporter un soutien financier de 2 000 € à cette association.

Pour information, pas de demande de subvention d'investissement en 2018

Subvention proposée : 2 000 €

En Acte(s) - 7 cours Docteur Jean Damidot, Villeurbanne

La Compagnie En Acte(s), dirigée par Maxime Mansion, est née en 2016. Elle porte les mises en scène de Maxime Mansion, le Festival en Acte(s), la maison d'édition En Acte(s) et la plateforme numérique enactes.fr.

Dédié aux écritures contemporaines, le Festival En Acte(s) a été créé en 2014 au Lavoir Public. En Acte(s) valorise le travail des auteurs et le confronte aux réalités du jeu et de l'espace. Après deux ans de série mensuelle au Lavoir Public et l'édition de 16 textes, les créations ont été condensées sur 2 semaines. Les principes de création sont restés les mêmes : des auteurs d'aujourd'hui mis à l'honneur par une commande de texte, un temps très court de répétitions pour célébrer un théâtre de tréteaux spontané et actuel. Mis en scène et joués par des équipes lyonnaises, les textes ont été mis en ligne sur la plateforme numérique enactes.fr.

L'édition 2018 avait rassemblé près de 1 300 spectateurs autour de 30 représentations au Théâtre National Populaire (TNP) à Villeurbanne. Les deux premières semaines comportaient des pièces en lien à l'actualité, et une troisième semaine était consacrée à la francophonie.

L'édition 2019 se déroulera du 7 au 20 octobre au NTH8 autour de 10 pièces, dont 2 jeune public. Les temps de création et d'écriture auront lieu dans différents lieux de l'agglomération lyonnaise pour favoriser les rencontres entre les acteurs, metteurs en scène et le public.

L'association sollicite la Ville pour une aide en équipement sur l'exercice 2019 afin d'assurer la confection d'un tréteau par une entreprise spécialisée.

Sur un budget prévisionnel de 44 720 € il est proposé d'apporter un soutien financier de 4 000 € à cette association.

Pour information, une subvention de fonctionnement de 4 000 € a été attribuée au Conseil municipal du 1^{er} juillet 2019.

Pour information, pas de demande de subvention d'investissement en 2018

Subvention proposée : 4 000 €

Association Si Tu... - Théâtre de l'Elysée – 14, rue Basse Combalot, Lyon 7^e

Si Tu... développe au sein du Théâtre de l'Elysée, depuis une quinzaine d'années, une programmation théâtrale constituée de spectacles majoritairement conçus et mis en scène par de jeunes créateurs locaux émergents et novateurs.

Situé au cœur du quartier de la Guillotière à Lyon et aménagé dans une ancienne salle de cinéma, ce lieu constitue un espace de proximité entre les comédiens et le public lyonnais et s'adapte à toutes les formes théâtrales. L'importance relative de sa scène et sa modularité sont particulièrement appréciées des compagnies.

L'Elysée s'est créé, au gré des découvertes, une identité de lieu de recherche et de révélateur de jeunes talents. Pour cela, la direction aide au développement de résidences de travail pour plusieurs compagnies dans l'élaboration de projets soutenus.

Par ailleurs, l'Elysée et son directeur Jacques Fayard sont à l'origine du Programme Balises qui offre une visibilité accrue à certaines pièces sélectionnées par les structures culturelles partenaires à l'échelle de l'agglomération. L'Elysée joue ainsi pleinement son rôle de découverte des artistes émergents par le plus grand nombre.

L'association sollicite la Ville pour une aide en équipement sur l'exercice 2019 afin de permettre la création d'un studio mobile par l'achat de caméras mobiles permettant à un régisseur de monter en direct son film. Ce studio permettra ainsi de professionnaliser les équipes et rendre accessible la production de vidéos mettant en valeur le travail de compagnies émergentes.

Sur un budget prévisionnel de 14 000 € il est proposé d'apporter un soutien financier de 3 000 € à cette association.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Pour information, une subvention de fonctionnement de 60 000 € a été attribuée au Conseil municipal du 21 janvier 2019.

Pour information, subvention d'investissement reçue au titre de l'année 2018 = 4 000 €

Subvention proposée : 3 000 €

Théâtre des Clochards Célestes – 51, rue des Tables Claudiennes Lyon 1^{er}

Situé sur les Pentès de la Croix-Rousse, le Théâtre des Clochards Célestes dispose d'une salle de 49 places. Lieu de diffusion des compagnies locales émergentes, il partage sa programmation entre spectacles dédiés au jeune public et aux adolescents et spectacles pour adultes. La direction s'engage en faveur de l'accompagnement des jeunes équipes artistiques en mettant également à disposition son plateau et en délivrant des conseils aussi bien artistiques qu'administratifs, en diffusion et en communication. De

nombreuses actions culturelles sont développées autour des spectacles, notamment pour les publics scolaires autour des spectacles. La pratique amateur est encouragée par des ateliers et des stages destinés pour tous les âges.

Pour la saison 2018-2019, le Théâtre des Clochards Célestes accueille 30 compagnies, dont 25 de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'association sollicite la Ville pour une aide en équipement sur l'exercice 2019 afin de faire des aménagements pour permettre un accueil technique de qualité aux compagnies et le respect des normes de sécurité. Cela se traduit cette année par le remplacement du grill de la salle de spectacle et des consoles sons et lumières.

Sur un budget prévisionnel de 23 790 € il est proposé d'apporter un soutien financier de 7 000 € à cette association.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport

Pour information, une subvention de fonctionnement individualisée de 65 000 € a été attribuée au Conseil municipal du 21 janvier 2019.

Pour information, pas de demande de subvention d'investissement en 2018

Subvention proposée : 7 000 €

IV- Secteur musiques actuelles :

Hot Club – 26, rue Lanterne, Lyon 1^{er}

Le Hot Club, salle de concert de 90 places, est une institution lyonnaise dédiée à l'accueil de concerts de jazz, du jazz ancien traditionnel aux musiques actuelles et novatrices. Elle a fêté ses 70 ans en 2018 avec notamment une soirée d'anniversaire aux Nuits de Fourvière avec le trompettiste Eric Truffaz. La programmation permet de rassembler différentes générations d'amateurs ainsi que des personnes venant de Lyon et de la région, faisant alterner les groupes locaux amateurs et professionnels avec des musiciens reconnus sur la scène internationale. Les élèves des conservatoires ont toutes leur place dans ce lieu qui les accueille pour des temps de répétition et des jams sessions.

Le Hot Club accueille, chaque saison, près de 9 000 spectateurs et programme 200 concerts à des tarifs attractifs.

Le Hot Club amorce de nouvelles ambitions depuis 2018 avec une envie forte de renouveau : rénovation des locaux grâce notamment à l'intervention bénévole des adhérents, un modèle économique repensé, une nouvelle carte de restauration et de bar, une programmation alliant tradition et modernité, un budget dédié à la rémunération des artistes, un accompagnement renforcé des jeunes musiciens (master class, locaux mis à disposition, conférences, ouverture aux résidences de groupes confirmés), la refonte du site internet et le développement des réseaux sociaux.

L'association a bénéficié d'une subvention de fonctionnement de 7 000 € approuvée par le conseil municipal lors de sa séance du 25 mars 2019.

Des travaux permettant d'améliorer les conditions d'accueil du public et des musiciens ont déjà été réalisés. L'association sollicite la Ville pour une aide en équipement sur l'exercice 2019 afin de poursuivre ses aménagements notamment pour le traitement

acoustique de la salle des concerts et l'achat de cabines de répétition. Sur un budget prévisionnel global de 61 000 €, il est proposé d'apporter un soutien financier de 3 000 € à cette association.

Pour information, subvention d'investissement reçue au titre de l'année 2018 = 0 €

Subvention proposée : 3 000 €

Les Clés de la Lune / A Thou Bout d'Chant - 2 rue du Thou, Lyon 1^{er}

L'association Les Clés de la Lune gère la salle de spectacle A Thou Bout d'Chant situé sur les Pentes de la Croix Rousse. Le projet artistique et culturel est dédié à la chanson française avec, pour objectifs, de découvrir de nouveaux talents et d'accompagner les jeunes artistes sur la voie de la professionnalisation grâce à différents dispositifs : une programmation de 90 concerts mêlant têtes d'affiches, artistes locaux émergents, des Tremplins Découvertes, des résidences, des soirées slam, des scènes ouvertes.

L'association développe des collaborations avec les acteurs locaux tels le Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon et l'Ecole nationale de musique de Villeurbanne pour des soirées « découvertes ». Dans le cadre du dispositif Scène Découvertes, l'association a bénéficié d'une subvention de fonctionnement de 35 000 € approuvée par le conseil municipal lors de sa séance du 21 janvier 2019.

Elle sollicite parallèlement une aide en équipement pour des travaux d'aménagement du sous-sol du local situé 1 rue de Thou (création d'un studio de répétition insonorisé et équipé). Sur un budget prévisionnel de 16 244 €, il est proposé d'apporter un soutien financier de 5 000 € à cette association.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Pour information, subvention d'investissement reçue au titre de l'année 2018 : 13 000 €

Subvention proposée 2019 : 5 000 €

Médiatone – 29, rue des Capucins, Lyon 1^{er}

L'association Médiatone a été fondée dans le but de promouvoir et d'accompagner des groupes en développement de Lyon et son agglomération. Son activité principale est d'organiser, à des tarifs attractifs, de nombreux concerts de musiques actuelles de tous styles et de permettre à des artistes amateurs ou professionnels de se diffuser à Lyon et de se faire connaître. Médiatone est devenue peu à peu incontournable sur la scène lyonnaise et travaille en lien étroit avec les acteurs du secteur des musiques actuelles.

Ainsi en 2018, 69 concerts ont été organisés à Lyon (dans des salles telles le Transbordeur, Ninkasi, Marché Gare, Epicerie Moderne, Double Mixte, CCO, Radiant), 261 groupes diffusés (dont 35% originaires de la région) et plus de 77 770 spectateurs accueillis. L'association collabore avec de nombreuses structures de notre ville, et notamment avec le Conservatoire à rayonnement régional de Lyon, pour l'accueil des groupes lors des premières parties. Elle organise, cette saison cinq festivals : le festival de musiques électroniques Reperkusound au Double Mixte, le festival de la Croix Rousse au jardin des Chartreux, le TRANSFER Festival dédié aux musiques indépendantes rock au Transbordeur, le festival PlaneR Fest sur la commune de Colombier Saugnieu et le festival les Authentiks dans l'amphithéâtre de Vienne.

L'association a bénéficié d'une subvention de fonctionnement de 10 000 € approuvée par le Conseil municipal lors de sa séance du 1^{er} juillet 2019.

L'association sollicite la Ville pour une aide en équipement sur l'exercice 2019 pour l'acquisition d'une imprimante multifonctions qui lui permettra l'impression de documents généraux mais également d'affiches de petit format et qui sera mutualisée avec des acteurs culturels du quartier. Sur un budget prévisionnel de 7 523€, il est proposé d'apporter un soutien financier de 3 000 € à cette association.

Pour information, subvention d'investissement reçue au titre de l'année 2018 = 0 €

Subvention proposée : 3 000 €

R.E.S.E.A.U. (Rassemblement d'Énergies pour la Sauvegarde d'un Espace Artistique Utopique) - Le Périscope - 13, rue Delandine, Lyon 2^e

R.E.S.E.A.U. gère le Périscope depuis 2007, lieu ouvert à tous les styles de musiques, avec une dominante des esthétiques jazz et musiques improvisées. Avec une salle de diffusion de 196 places et des locaux de répétition au sous-sol, le Périscope se donne pour mission de fournir un cadre propice à l'expression artistique et culturelle innovante, avec la volonté de favoriser la diffusion et l'écoute de différents modes d'expressions artistiques et permettre aux artistes d'être reconnus et rémunérés.

Le Périscope a été labellisé Scène de musique actuelle (SMAC) par le ministère de la Culture en décembre 2018.

En 2017, R.E.S.E.A.U. a eu l'opportunité de développer sa surface et ses activités grâce à la location d'un local de 300 m² placé entre le Périscope et le Lobster. Le Lobster est un écosystème de la création musicale qui rassemble une vingtaine de structures des musiques actuelles, plus de 30 professionnels et environ 250 utilisateurs ponctuels.

Cette possibilité d'agrandissement vient répondre au besoin de développement d'équipements dédié aux activités artistiques pour le Périscope. A l'image de l'évolution du quartier, symbole des mutations urbaines de l'agglomération lyonnaise, cette occasion nouvelle donne la possibilité à l'association R.E.S.E.A.U. d'étendre et de repenser ses actions d'unifier un espace jusqu'ici morcelé afin de porter au mieux son projet.

Ce nouvel espace permettra notamment d'avoir une salle de 300 places (entre 110 et 140 assis) et d'optimiser les espaces de stockage.

Dans ce cadre, l'association sollicite la Ville pour une aide en équipement sur l'exercice 2019 afin de poursuivre l'aménagement de ces locaux. Sur un budget prévisionnel de 500 000€, il est proposé d'apporter un soutien financier de 30 000 € à cette association, qui complète le soutien apportée par la Ville en 2018 de 30 000 € également.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Pour mémoire, une subvention de fonctionnement de 70 000 € a été votée au Conseil municipal du 21 janvier 2019.

Pour information, subvention d'investissement reçue au titre de l'année 2018 : 30 000 €

Subvention proposée : 30 000 €

V- Secteur musique classique et contemporaine :

Grame - cours Verdun Gensoul, Lyon 2^e

Grame, créé en 1982, est un Centre national de création musicale labellisé en 1995 dont l'activité s'inscrit dans le cadre du « Cahier des charges des centres nationaux de création musicale » élaboré par le ministère de la Culture et de la Communication.

La mission principale de Grame est de permettre la conception et la réalisation d'œuvres musicales nouvelles.

Le projet porté par la nouvelle direction s'inscrit dans une volonté d'interaction permanente entre Grame, conçu comme un « laboratoire » et lieu d'innovation, et son environnement. Ainsi, le Grame souhaite accueillir, soutenir et accompagner activement les artistes et chercheurs en résidence. L'ouverture sur les autres disciplines, le dialogue avec des partenaires artistiques et institutionnels diversifiés seront renforcés, permettant de démultiplier les approches favorisant les rencontres entre les publics et les musiques contemporaines. Cet enjeu central se traduira par de nouveaux développements, tant en diffusion des productions du centre qu'à travers une Biennale des Musiques Exploratoires dimensionnée et envisagée plus festive en 2020.

L'association souhaite acquérir du matériel informatique, son et lumières, ainsi que la connectique afférente. Le matériel acquis sera utilisé pour les spectacles produits et diffusés, pour l'équipement des studios d'enregistrement ainsi que pour les activités d'exposition, de transmission et d'accueil en résidence des compositeurs.

Sur un budget prévisionnel de 16 199 € il est proposé d'apporter un soutien financier de 5 000 € à cette association.

Pour mémoire, une subvention de fonctionnement individualisée de 172 000 € a été votée au Conseil municipal du 12 décembre 2018.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Pour information, subvention d'investissement reçue au titre de l'année 2018 = 0 €

Subvention proposée : 5 000 €

En raison de l'intérêt que présentent les activités des structures précitées, je vous propose d'allouer, pour l'exercice 2019, une subvention d'investissement à chacune de ces associations conformément au tableau récapitulatif ci-dessous, pour un montant global de 100 000 €

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 6^e, 7^e et 9^e arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

- 1- Les subventions d'équipement pour un montant global de 100 000 € sont allouées aux associations précitées et réparties conformément au tableau ci-dessous :

Arts visuels : 6 000 €	La Salle de bains (Lyon 1 ^{er})	2 000 €
-------------------------------	---	---------

	La BF 15 (Lyon 1 ^{er})	4 000 €
Danse : 11 000 €	Association Désoblique - Le Croiseur (Lyon 7 ^e)	6 000 €
	Compagnie Michel Hallet Eghayan (Lyon 9 ^e)	5 000 €
Théâtre : 37 000 €	Compagnie Le Fanal (Lyon 6 ^e)	4 000 €
	Le Nid de Poule (Lyon 1 ^{er})	2 000 €
	La Friche Lamartine (Lyon 3 ^e)	15 000 €
	Le Carré 30 (Lyon 1 ^{er})	2 000 €
	En Acte(s) (Villeurbanne)	4 000 €
	Association Si Tu... - Théâtre de l'Elysée (Lyon 7 ^e)	3 000 €
	Théâtre des Clochards Célestes (Lyon 1 ^{er})	7 000 €
Musiques actuelles : 41 000 €	Hot Club (Lyon 1 ^{er})	3 000 €
	Les Clés de la Lune / A Thou Bout d'Chant (Lyon 1 ^{er})	5 000 €
	Médiatone (Lyon 1 ^{er})	3 000 €
	R.E.S.E.A.U. – Le Périscope (Lyon 2 ^e)	30 000 €
Musique ancienne et contemporaine : 5 000 €	Grame (Lyon 2 ^e)	5 000 €
TOTAL GENERAL		100 000 €

- 2- Les conventions susvisées, établies entre la Ville de Lyon et les associations la BF15, Association Désoblique, compagnie Michel Hallet Eghayan, Association Si Tu - Théâtre de l'Elysée, Théâtre des Clochards Célestes, Les Clés de la Lune, RESEAU et GRAME sont approuvées.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents et les mettre en œuvre.
- 4- La dépense correspondante, soit 100 000 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2019, programme SOUTIENAC, opération EQUIPSUB, fonction 33, selon la répartition suivante :
- à l'article 20421, ligne de crédit 62082 pour un montant de 53 000 €;
 - à l'article 20422, ligne de crédit 63302 pour un montant de 47 000 €

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER